

Localisation

Département : Corrèze

Commune : Arnac-Pompadour

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Pardoux

Arrêté : classement le 1846-12-31

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Pardoux

Classement : classement

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.